

— Eurasie

Stratégie Régionale 2020-2024

#MondeEnCommun

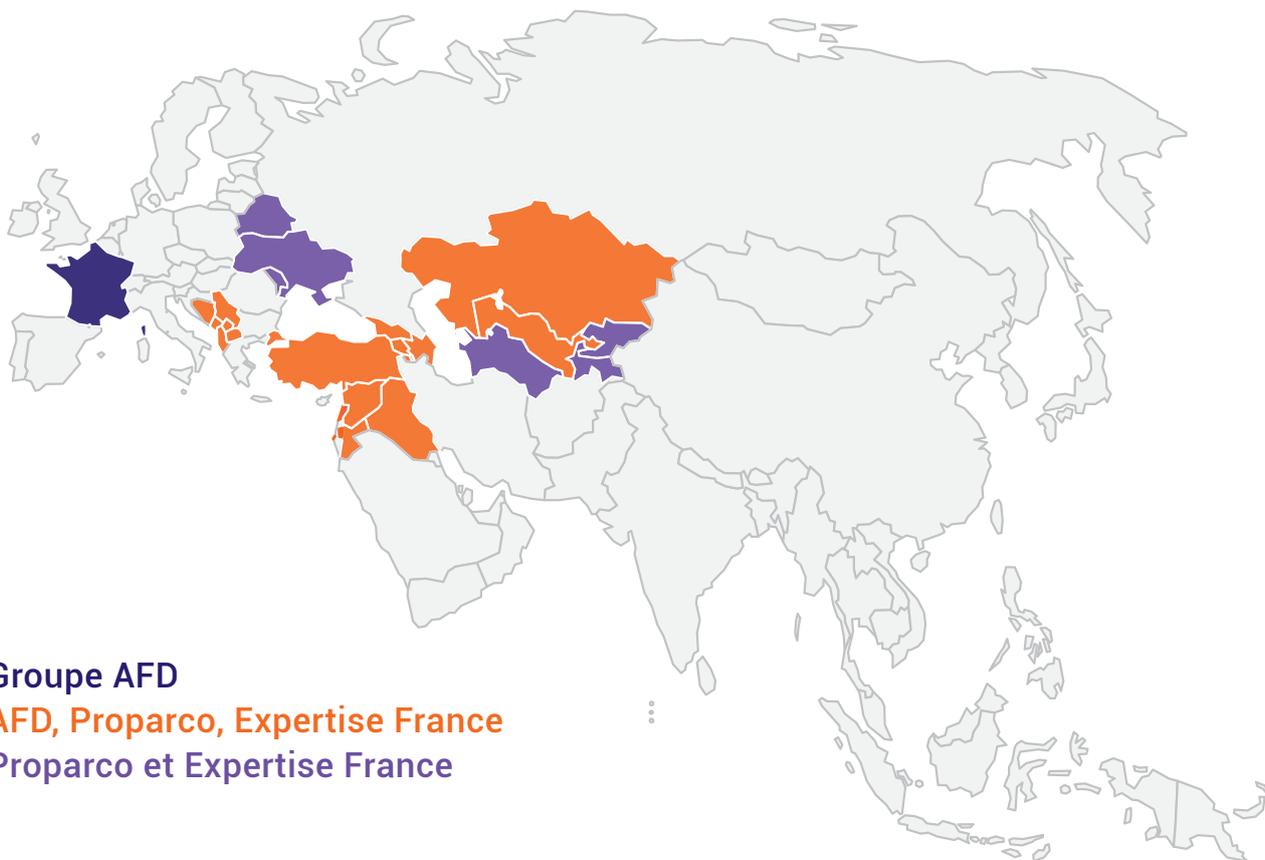




INTRODUCTION

Depuis 2018, l'AFD a réorganisé son réseau autour de 17 Directions Régionales (DR), dans une double logique de génération de gains d'efficacité (déconcentration, mutualisation) et de meilleur investissement des sujets régionaux.

Incarnant la plateforme régionale de développement du groupe AFD, la DR Eurasie est positionnée à Istanbul depuis septembre 2019, et comprend quatre agences AFD (Belgrade, Istanbul, Tbilissi, Tachkent) couvrant douze pays (en rouge ci-dessous). Avec Proparco et Expertise France, le groupe AFD dans son ensemble est en mesure d'intervenir dans 18 pays de la région (en rouge et bleu ci-dessous), avec des niveaux et perspectives d'activité plus ou moins marqués selon les pays.



Groupe AFD

AFD, Proparco, Expertise France

Proparco et Expertise France

Afin de mieux répondre aux problématiques et dynamiques régionales, et de coordonner l'approche du groupe AFD dans les pays de la région, ce document présente la stratégie du groupe AFD dans la région couverte par la DR Eurasie pour la période 2020-2024. La mission de la DR est de mettre en œuvre la stratégie du Groupe dans la région, avec les équipes de l'AFD, de Proparco, filiale dédiée au secteur privé, et d'Expertise France pour la coopération technique.

Cette stratégie, fondée sur de larges concertations, a fait l'objet d'échanges avec les ministères et les représentations de la France dans les pays concernés. Elle décline les priorités de la politique de développement française définies par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et reprises par le Groupe dans son Plan d'orientation stratégique 2018-2022 pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris.

Cette stratégie indique le sens prioritaire de l'action qui devra être engagée dans chaque pays. Elle pourra être revue avant son terme (2024) en fonction de l'évolution des contextes et des mandats d'intervention.

SOMMAIRE

1. CONTEXTE, ENJEUX ET PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE EURASIE	5
1.1 Les dynamiques à l'œuvre	6
1.2 Le positionnement du groupe AFD	7
2. QUELLES PRIORITÉS D'ACTION POUR L'AFD DANS CETTE RÉGION ?	9
2.1 Résiliences et adaptations urbaines	10
2.2 Gestion intégrée et durable des territoires et préservation des ressources naturelles	11
2.3 Soutien à la transition énergétique	11
2.4 Modèles économiques et politiques soutenables et inclusifs	12
3. AGIR AU NIVEAU RÉGIONAL ET PARTENARIAL	14
3.1 Renforcer les synergies avec les acteurs de « l'Équipe France »	15
3.2 Renforcer la coopération avec l'UE et chercher des complémentarités avec les bailleurs historiquement présents	16
3.3 Contribuer au renforcement des structures et initiatives régionales	17
4. PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION	18
4.1 Adopter des modalités d'intervention adaptées aux objectifs climatiques et aux contextes locaux	19
4.2 Perspectives financières	20
4.3 Cadre de redevabilité et dispositif de suivi-évaluation	21
5. ANNEXES	22
ANNEXE 1 : Schéma logique d'intervention du groupe AFD dans les pays couverts par la DR Eurasie	23
ANNEXE 2 : Indicateurs socio-économiques des pays d'intervention couverts par la DR Eurasie	24
ANNEXE 3 : Indicateurs climat des pays d'intervention couverts par la DR Eurasie	25
ANNEXE 4 : Bilan de l'activité du groupe AFD en Eurasie – 2016-2020	27
LISTE DES SIGLES	29

1.

CONTEXTE, ENJEUX ET PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE EURASIE

1.1. LES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE

S'étendant des frontières de l'Union européenne à l'Asie centrale, l'espace couvert par la Direction régionale Eurasie se distingue par un périmètre géographique vaste, comprenant douze pays d'intervention de l'AFD répartis au sein de quatre sous-régions principales : les Balkans occidentaux (Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Kosovo, Albanie, Macédoine du Nord), la Turquie, le Sud-Caucase (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan), et l'Asie centrale (Ouzbékistan, Kazakhstan).

D'un point de vue culturel et politique, l'espace couvert par la DR Eurasie se caractérise par autant de continuités que de ruptures, reflets des influences et héritages récents – Union soviétique, Bloc de l'Est, Union européenne – comme plus lointains – Empire austro-hongrois, Empire ottoman, royaumes et empires perses et iraniens, khanats centra-asiatiques – et du morcellement de groupes ethniques plus ou moins larges entre les différents pays¹.

D'un point de vue socio-économique, la situation des pays est hétérogène. Ainsi l'économie turque pèse 744 Mds USD (RNB) pour 84 millions d'habitants en 2018, alors que le RNB et la population cumulés des pays des Balkans occidentaux s'élèvent à 113 Mds USD pour 18 millions d'habitants, et à 77 Mds USD et 17 millions d'habitants dans le Sud-Caucase. L'Asie Centrale, comprenant le Kazakhstan plus riche et l'Ouzbékistan plus peuplé, compte quant à elle 51 millions d'habitants pour un RNB de 230 Mds USD. Les divergences sont aussi importantes en termes de trajectoires de développement : quatre pays appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure (PRITI) au sens du CAD (Arménie, Géorgie, Kosovo, Ouzbékistan), les autres sont des PRI de la tranche supérieure (PRITS). L'écart est de près de 8 000 USD entre les revenus par habitant les plus importants (Turquie, à 9 610 USD en 2019) et ceux les moins élevés (Ouzbékistan avec 1 800 USD par personne en 2019)². En outre, l'Albanie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Monténégro, la Serbie et la Turquie se placent entre la 50^e et la 70^e place du classement IDH du PNUD, alors que l'Ouzbékistan ferme la marche à la 108^e place. De manière générale, cette diversité de contexte se retrouve dans de nombreux indicateurs socio-économiques tirés ou non des ODD : part de la population rurale (50 % en Ouzbékistan contre 25 % en Turquie), intégration financière (71 % des Serbes âgés de plus de quinze ans détiennent un compte bancaire contre 29 % des Azéris), taux de participation des femmes au marché du travail (véritable enjeu dans de nombreux pays de la région au

premier rang desquels la Turquie avec seulement 38 % de taux de participation contre 74 % au Kazakhstan), etc. (cf. *Annexe 2 pour plus de données comparatives*). Cependant, malgré ces différences notables, les pays de l'espace couvert par la DR Eurasie font aussi face à des défis communs, centraux dans la mise en place de trajectoires de développement plus durables et plus justes.

Tous les pays de la région sont exposés, à intensité variable, aux mêmes risques liés au changement climatique (inondations, pénuries d'eau, glissements de terrain, vagues de chaleur extrêmes, feux de forêts). En outre, les secteurs les plus vulnérables sont sensiblement les mêmes dans les pays d'intervention (agriculture et sécurité alimentaire, eau, santé).

La Turquie (17^e émetteur mondial), le Kazakhstan (22^e), et l'Ouzbékistan (37^e) représentent de gros émetteurs à l'échelle mondiale, en partie du fait de la taille de leur économie, de leur population, de leur recours aux énergies fossiles (90 % de la production d'électricité est fossile en Ouzbékistan et 67 % en Turquie), et du fait, pour le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, d'une forte intensité énergétique de leurs modèles de développement³. Les secteurs les plus émissifs sont l'industrie, les transports et l'habitat, où les problématiques d'isolation et de chauffage urbain sont majeures dans les logements construits avant la chute de l'URSS. Les pays riches en ressources fossiles restent largement dépendants de ces dernières, alors que ceux qui importent des hydrocarbures ont davantage diversifié leur production, notamment grâce aux énergies renouvelables ; dans cette région montagneuse, l'hydraulique joue un rôle important, représentant 100 % de la production d'électricité en Albanie par exemple. De manière générale, les efforts consacrés à la lutte contre le changement climatique, à la transition bas carbone, et à la mise en place de mesures d'adaptation apparaissent insuffisants dans tous les pays (cf. *Annexe 3 pour des indicateurs climat détaillés par pays*).

Les pays de la région font aussi face à des défis démographiques et de migrations majeurs. La région couverte par la DR Eurasie est ainsi l'un des seuls périmètres d'intervention du groupe AFD où la population décroît dans certains pays (notamment celle des Balkans occidentaux et du Caucase, hors Azerbaïdjan : huit pays ont ainsi vu leur population totale décroître de 28,2 millions d'habitants à 24,4 millions d'habitants entre 1990 et 2018), du fait d'une natalité faible et d'une forte émigration. Ce phéno-

¹ Proparco et EF peuvent également intervenir dans six pays supplémentaires (Ukraine, Biélorussie, Moldavie, Tadjikistan, Kirghizstan et Turkménistan).

² Les RNB/hab sont ceux de la Banque mondiale, calculés selon la méthode Atlas.

³ L'Ouzbékistan et le Kazakhstan ont ainsi une intensité énergétique respectivement cinq fois et quatre fois supérieure à celle de la France (cf. *Annexe 3*).

mène d'émigration est aussi prégnant en Asie centrale, sans pour autant que la population décroisse, en raison d'une natalité plus forte. La Turquie connaît quant à elle une crise migratoire majeure, avec l'afflux de 3,6 millions de Syriens (équivalant à 4,2 % de la population turque) depuis le début de la guerre civile en Syrie. Enfin, les pays de la région connaissent dans leur ensemble de fortes migrations internes, avec un exode massif vers les centres urbains qui se développent rapidement.

Ces défis doivent être relevés dans un contexte de transitions profondes et continues des cadres politiques et économiques nationaux (notamment en Ouzbékistan depuis 2016, et dans les Balkans depuis la fin des années 1990). Ces mutations en cours s'expliquent tant par la jeunesse des États de la région – seuls deux pays, la Turquie et l'Albanie, existaient dans leur forme actuelle avant l'éclatement du monde soviétique au début des années 1990 – que par les processus engagés, à des stades plus ou moins avancés, d'adhésion ou de rapprochement avec l'Union européenne ou avec d'autres acteurs proposant des cadres normatifs différents comme la Russie et la Chine. Ces processus complexes impactent non seulement les structures domestiques des pays, mais aussi les potentiels d'échanges et de collaboration transfrontaliers et régionaux – notamment pour la gestion des ressources naturelles.

Compte tenu de sa position géographique, la région est aussi au centre de nombreuses initiatives structurantes de connectivité routière, énergétique, numérique, qui s'inscrivent dans des politiques plus larges de projection d'influence au cœur de l'espace eurasiatique. La Chine, à travers les Nouvelles Routes de la Soie (BRI), possède à ce stade le programme le plus ambitieux et le plus avancé, bien que sa mise en œuvre semble avoir perdu de son élan ces dernières années. Investissant dans des projets d'infrastructure en Asie centrale, au Caucase et dans les Balkans occidentaux, Pékin s'attache à développer plusieurs corridors régionaux devant permettre à terme de faciliter les échanges au sein de la région, et entre la Chine et les économies européennes. Les Balkans occidentaux, le Caucase et l'Asie centrale sont l'objet de luttes d'influence entre la Russie, qui entend préserver les positions acquises au temps de l'URSS, la Chine, car ces pays sont l'artère des routes de la soie terrestres, et l'Union européenne, surtout dans les Balkans, qui entend arrimer ces pays dans le cadre de leur préadhésion. L'UE a elle aussi une stratégie de connectivité entre l'Europe et l'Asie, renforcée en 2018, qui a pour but de renforcer les liens commerciaux, énergétiques, numériques et humains entre les deux continents. La vision européenne s'inscrit dans une trajectoire de soutenabilité économique, environnementale et sociale.

1.2. LE POSITIONNEMENT DU GROUPE AFD

L'action du groupe AFD dans les pays de la région eurasiatique, portée principalement par le mandat du Groupe et par les objectifs de développement décrits dans cette stratégie, contribue à l'influence française. Le groupe AFD entend en effet exercer sa mission de développement pour servir les objectifs politiques et économiques de l'action extérieure de la France, en ligne avec les stratégies françaises dans les pays de la zone, et en adéquation avec la demande exprimée par les bénéficiaires.

L'activité du groupe AFD dans la région est caractérisée par son développement récent d'une part, et son organisation en sous-régions d'autre part. En effet, à l'exception de la Turquie, où l'AFD intervient via son agence d'Istanbul depuis 2005, les autres agences et bureaux de représentation de la région sont à la fois plus récents et eux-mêmes régionaux :

- L'agence de Tachkent, ouverte en 2015, couvre l'Asie centrale (Ouzbékistan et Kazakhstan) ;
- L'agence de Tbilissi, ouverte en 2016, couvre le Sud-Caucase (Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan) ;

- Le bureau de Belgrade, ouvert en septembre 2019, couvre les Balkans occidentaux (Serbie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Kosovo et Macédoine du Nord).

Entre 2016 et 2020, le groupe (AFD et Proparco) a autorisé un peu plus de 3,4 Mds€ de financements dans la région, dont 2,65 Mds€ pour l'AFD et 0,76 Md€ pour Proparco. Près de 42% du montant de ces autorisations concernaient la Turquie (20% pour l'Ouzbékistan et près de 18% pour la Géorgie). L'activité non souveraine de l'AFD, fortement concentrée en Turquie via des financements auprès de banques et de municipalités, représentait près de 25% des autorisations sur cette période. La transition territoriale et écologique a représenté 39% des investissements (essentiellement dans le transport ferroviaire, l'environnement et l'eau et l'assainissement). Les autres transitions sont financées à parts à peu près égales et représentent chacune entre 16% et 5% des financements. Enfin, 55% des financements ont présenté des co-bénéfices climat.

⁴ Économique et financière (16%), Politique et citoyenne (14%), Énergétique (14%), Démographique et sociale (12%), Numérique et Technologique (5%).

Compte tenu de l'ouverture récente du bureau de Belgrade, le groupe AFD a encore une activité limitée dans les pays des Balkans occidentaux. Néanmoins, l'activité du Groupe va prendre de l'ampleur dans cette région engagée dans une transition politique, économique et sociale difficile mais nécessaire pour concrétiser sa perspective d'adhésion à l'Union européenne. Cette « perspective européenne » distingue les six pays des Balkans occidentaux des autres pays de la zone DR Eurasie et fait partie intégrante du mandat donné à l'AFD dans cette région.

La construction d'un portefeuille de projets dans l'ensemble des pays de la DR se fera donc sur le moyen terme. L'implantation récente du Groupe dans la plupart des pays de la région est à mettre en contraste avec celle des autres bailleurs de fonds bilatéraux et multinationaux, présents pour la plupart dans le Caucase et les Balkans depuis le début des années 1990, et en Turquie pour certains depuis les années 1950.

Proparco, depuis son bureau régional d'Istanbul ouvert en 2013, couvre un périmètre comprenant également l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, le Tadjikistan, le Kirghizstan, et le Turkménistan⁵, et oriente ses priorités stratégiques vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'inclusion financière ainsi que la santé et l'éducation. Proparco accompagne le secteur privé en mobilisant l'ensemble de ses outils d'intervention (prêts, fonds propres, garanties etc.).

De même, Expertise France est active dans l'ensemble de la région, principalement dans les Balkans (convergence vers les acquis de l'UE autour du genre, de l'inclusion sociale, du développement durable), en Turquie (projets liés à la crise des réfugiés), dans le Caucase (protection sociale, retraites), mais également en Asie Centrale (lutte contre la corruption notamment). L'Union européenne est le premier partenaire et la première source de financement d'EF dans la région. La collaboration entre Expertise France et l'AFD, déjà à l'œuvre dans le cadre de projets en Albanie, en Ouzbékistan, en Géorgie et en Arménie, fait l'objet d'une volonté commune au sein du groupe AFD.

Afin de répondre aux attentes des pays de la région et aux priorités stratégiques et diplomatiques françaises, **le groupe AFD concourt à la lutte contre le changement climatique et œuvre à des transitions plus justes et inclusives**, en application des mandats du CICID.

Dans un contexte de proximité géographique avec l'Europe, de régions parfois tiraillées entre des modèles de développement qui s'opposent (Russie, Chine, Europe), la région revêt une importance particulière au regard des intérêts stratégiques et diplomatiques français en termes d'influence économique, politique, voire sécuritaire et migratoire. En promouvant l'alignement sur les pratiques et normes sociales, techniques et environnementales européennes, l'action de l'AFD entend concourir à l'amélioration de la qualité des processus de développement.

Pour répondre aux priorités stratégiques françaises mentionnées ci-dessus, le groupe AFD fait porter son effort sur des opérations offrant des perspectives d'influence économique (commerce extérieur, accès renforcé aux décideurs publics et privés, prise en compte de la concurrence avec des acteurs économiques russes, chinois ou turcs notamment), politique (gouvernance, accompagnement du processus d'adhésion à l'UE), ou concourant à la paix et à la sécurité des personnes, à la protection des migrants ou à l'égalité femmes-hommes (Turquie, Azerbaïdjan, Albanie, Géorgie).

L'appui aux transitions écologiques et socio-économiques que l'AFD souhaite apporter aux pays de la région s'inscrit dans une vision décloisonnée ; en soutenant une transition profonde et durable, l'AFD travaille sur le nexus social-environnement. Le groupe AFD se positionne comme un partenaire privilégié pour répondre aux attentes élevées des pays de la région en termes d'expertise technique de haut niveau, veillant à entraîner l'écosystème français dans ses opérations et à favoriser un dialogue soutenu de politiques publiques. Les ambitions du groupe AFD, ainsi que les moyens mobilisés pour leur réalisation, sont précisées dans les parties suivantes.

⁵ Le domaine géographique d'intervention de Proparco comprend par principe tous les pays éligibles à l'APD, selon la liste établie par le CAD de l'OCDE.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The text is centered within this pattern.

2.

**QUELLES PRIORITÉS
D'ACTION POUR L'AFD
DANS CETTE RÉGION ?**

Les priorités d'action du groupe AFD dans la région se situent au croisement des grands enjeux communs identifiés dans la région, du mandat donné au Groupe par les ministères et des besoins de nos contreparties. Le Groupe s'attache tout particulièrement à lutter contre le changement climatique, en privilégiant une approche décloisonnée liant la transition énergétique, la transition sociale, le climat et la biodiversité. Il interviendra selon quatre axes :

- Résilience et adaptation urbaines
- Gestion intégrée et durable des territoires et préservation des ressources naturelles
- Soutien à la transition énergétique
- Modèles économiques et politiques soutenables et inclusifs

Ces priorités d'action ne sont pas exclusives, et certains projets pourront être pris en compte en dehors de ce périmètre, en particulier dans le cadre de partenariats (avec l'Équipe France ou d'autres acteurs du développement).

Dans le cadre de son engagement 100 % Accord de Paris, le groupe AFD s'assurera que chacune de ses interventions est compatible avec un développement bas carbone et résilient. Il cherchera également à maximiser les co-bénéfices climat pour qu'ils concernent 70 % des montants autorisés sur la période. « Climat » et « biodiversité » sont en outre intimement liés. De ce fait, l'action du groupe AFD dans la région s'efforcera de maximiser les co-bénéfices biodiversité des projets climat, et inversement.

En cohérence avec son engagement 100 % Lien social, le Groupe s'attachera également à renforcer le lien social, à réduire les inégalités, notamment entre les hommes et les femmes⁶, et à prendre en compte la situation des personnes vulnérables (exemple des réfugiés).

Ces engagements « climat » et « social » ne sont donc pas exclusifs, au contraire. L'AFD cherchera à allier ces deux objectifs, en abordant à chaque fois que possible l'action à travers des nexus concrets – comme l'inégalité sociale et le bon état environnemental, les approches « One Health », ou celles conjuguant urgence et développement ou court et long terme.

2.1. RÉSILIENCES ET ADAPTATIONS URBAINES

En réponse à l'urbanisation rapide des pays de la région, et en application des objectifs de l'Accord de Paris, le groupe AFD appuiera **une vision intégrée des territoires urbains les plus larges, mais aussi des villes secondaires, visant un double objectif de durabilité et de résilience au changement climatique**. En accompagnement de l'aménagement de ces territoires, l'action du Groupe contribuera au renforcement des infrastructures urbaines permettant de répondre à une demande accrue de services publics, via, dès que faire se peut, des infrastructures vertes. Il pourra s'agir par exemple :

- de l'augmentation de l'offre de transport public dans les villes (poursuite de la coopération avec les municipalités d'Istanbul, de Tbilissi, etc.),
- du financement du renforcement institutionnel ou des infrastructures d'eau potable (Khashuri en Géorgie), d'assainissement des eaux usées (Ouzbékistan), et des systèmes de drainage pluvial et de protection contre les inondations (Balkans),
- du soutien à l'amélioration de la gestion des déchets et du chauffage urbain (Samarcande et Tachkent en Ouzbékistan),
- de la lutte contre les pollutions urbaines, notamment de l'air, de l'eau et des sols.

Penser les villes dans leur durabilité et leur résilience, c'est également (re)définir des cadres réglementaires et de gestion de l'espace urbain qui doivent permettre de pérenniser les avancées, et d'inscrire les réformes dans un processus de convergence vers les normes européennes, notamment dans les Balkans occidentaux.

Transition ciblée : Transition territoriale et écologique.

FOCUS PROJET : Déchets de Samarcande (Ouzbékistan)

Première intervention de l'AFD dans le pays, ce projet, financé à travers un prêt projet de 31,5 M€ incorporant une délégation de fonds de l'Union européenne, vise à mettre en œuvre un plan intégré couvrant l'ensemble du cycle des déchets, avec un accent fort mis sur la lutte contre le changement climatique, le renforcement des capacités locales et la sensibilisation des populations. Il s'intègre dans la stratégie nationale de gestion des déchets adoptée par le pays en avril 2019.

⁶ En lien avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022).

2.2. GESTION INTÉGRÉE ET DURABLE DES TERRITOIRES ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le groupe AFD encouragera, dans tout l'espace couvert par la DR Eurasie, la **mise en valeur durable et la conservation des ressources naturelles, renforçant par là-même la protection de la biodiversité, et la lutte contre le changement climatique**. L'action du Groupe sera centrée sur les domaines clés suivants : **forêt** (reforestation, réhabilitation, titrage foncier, etc.), **eau**⁷ (gestion intégrée de la ressource, permettant une utilisation soutenable et partagée, réutilisation en irrigation des eaux usées traitées), **sols**, bassins versants, **mers et littoraux**. Elle permettra d'œuvrer tant sur les efforts d'adaptation (irrigation, réduction de l'incidence des maladies hydriques par le développement de l'accès à l'eau et à l'assainissement) que d'atténuation (forêt en Turquie, valorisation énergétique des boues d'épuration en Géorgie).

Le Groupe soutiendra en outre les **réformes agricoles**⁸, notamment la **gestion des grandes filières, le bon usage de l'eau agricole (politiques d'irrigation) ainsi que l'agro-écologie** (développer des systèmes agricoles et alimentaires durables pour faire face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité). Ceci afin de permettre au secteur agricole, secteur d'emploi majeur, de répondre aux besoins alimentaires des populations, de créer des filières à forte valeur ajoutée et génératrices de revenus pour les agriculteurs tout en s'inscrivant dans une **utilisation soutenable des terres agricoles et de la ressource en eau, permettant de diminuer les pressions sur l'environnement et de préserver les ressources naturelles**. Ce faisant, l'action du Groupe permettra d'appuyer les efforts de dynamisation des territoires ruraux.

Transition ciblée : Transition territoriale et écologique.

FOCUS PROJET : Appui des actions de reforestation et de préservation de la biodiversité en Turquie

Avec l'appui de l'ONF, qui coordonne une large plateforme d'expertise forestière publique et privée, l'AFD soutient depuis 2011 via des prêts de politiques publiques l'ambitieux programme de la Direction générale des forêts (OGM) turque. Cette coopération a permis une progression de la coopération bilatérale autour d'enjeux techniques (prévention des avalanches, réhabilitation des carrières), économiques (commercialisation du bois, développement de l'écotourisme) et politique (intégration de la protection de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique dans la politique forestière). Certaines régions de Turquie préfigurant l'évolution du climat de la France à moyen terme, la coopération présente un fort intérêt mutuel pour les organismes de recherche et de développement forestiers (notamment pour comprendre l'adaptation des espèces et parasites susceptibles d'apparaître en France avec le changement climatique). Depuis le début de ce programme, la forêt turque a gagné plus d'un million d'hectares et réduit ce faisant de 20 % le total des émissions de gaz à effet de serre de la Turquie.

2.3. SOUTIEN À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avec l'objectif d'atténuer les effets de l'activité économique sur le climat, le groupe AFD soutient la transition énergétique des pays de la région, dont les mix énergétiques sont encore très largement dominés par les énergies fossiles, et où l'intensité énergétique demeure très élevée.

Cet investissement dans la diversification des mix énergétiques et dans les énergies renouvelables pourra concerner l'adaptation et la rénovation d'infrastructures détériorées héritées de l'ère soviétique en Ouzbékistan et dans le Caucase, le soutien au potentiel solaire et éolien en Turquie ou hydraulique dans les Balkans. Le soutien aux énergies

⁷ Dans le cadre de la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement 2020-2030.

⁸ En cohérence avec la Stratégie internationale pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable (2019-2024).

renouvelables, pour lesquelles la demande est élevée, interviendra notamment par l'intermédiaire de Proparco (financement de projets et lignes de crédit auprès du secteur privé), puisque le renouvelable est désormais un secteur relativement mûr dans de nombreux pays, avec une place limitée de l'État. Ce secteur nécessite également des investissements pour intégrer une part croissante d'énergies intermittentes et décentralisées (réseaux électriques, « *smart grid* », stockage, développement des échanges régionaux d'électricité) qui ressort pour partie de la puissance publique. L'amélioration des cadres réglementaires sectoriels pourra également être accompagnée avec des prêts de politique publique, notamment en soutien au processus d'arrimage à l'UE et à la Communauté de l'Énergie (cf. PrPP Énergie Albanie et Géorgie).

Le secteur de l'efficacité énergétique présente par ailleurs un potentiel important et encore peu exploité, qui peut souvent être combiné avec une amélioration plus large des impacts environnementaux et sociaux. Ce secteur continue de nécessiter la mobilisation importante du secteur public, d'une assistance technique de haut niveau, et de subventions à l'investissement dans le secteur du bâtiment pour se développer. La possibilité de projets d'amélioration de l'efficacité énergétique pourra concerner les réseaux électriques (diminution des pertes), ainsi que celle des bâtiments résidentiels (chauffage inefficace en raison de la mauvaise isolation des logements construits à l'époque soviétique), ou publics (ministères possédant un important parc immobilier – éducation, santé). Là aussi, le soutien à la transition énergétique passera par l'amélioration des cadres législatifs et la réforme du secteur de l'énergie, en veillant à prendre en compte les impacts sociaux sur les populations (tarifs de l'énergie).

Transition ciblée : Transition énergétique.

FOCUS PROJET : Accompagner les réformes du secteur de l'énergie en Géorgie

L'AFD accompagne la Géorgie dans ses efforts pour structurer le secteur de l'efficacité énergétique et mettre en œuvre le 3^e Paquet Énergie de l'Union européenne (marché électrique). Ce programme, d'un montant de 205,5 M€ sur la période 2018-2020, est mené en collaboration avec la KfW et est structuré autour d'une matrice de politiques publiques comprenant près de 40 indicateurs de réforme sur quatre années (de 2018 à 2021). Ce programme témoigne d'un dialogue de politique publique riche et de long terme entre les partenaires français et géorgiens, via notamment un appui d'assistance technique pour la rédaction des textes réglementaires, et s'intègre au cœur des priorités de la relation française et européenne avec la Géorgie.

FOCUS PROJET : Soutenir le développement du secteur hydroélectrique en Ouzbékistan

L'AFD accompagne l'Ouzbékistan et l'entreprise JSC Uzbek-GidroEnergo par un prêt de 55,8 M€ octroyé en 2019 pour le développement du secteur hydroélectrique dans les régions de Tachkent et d'Andijan. Ce financement, assorti d'une subvention de 2,6 M€ provenant de la facilité IFCA de l'UE, participe à la rénovation du plus grand barrage du pays, Charvak, et au développement de la production d'énergies renouvelables, permettant de mieux valoriser les différents usages de la ressource en eau.

2.4. MODÈLES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES SOUTENABLES ET INCLUSIFS

L'objectif est ici d'accompagner les pays dans un développement plus inclusif et vers l'atteinte des ODD, en encourageant la poursuite du rapprochement vers les normes et pratiques de l'Union européenne. En termes de lien social, la priorité est donnée à la résorption des déséquilibres sociaux qui s'accumulent ou persistent, que ce soit en matière de protection sociale (accompagnement de la réforme des retraites en Géorgie), de santé (construction d'un hôpital public dans le cadre de la FRiT en Turquie), d'égalité femmes-hommes (soutien aux entreprises s'engageant en faveur de l'égalité professionnelle en Turquie), ou d'insertion des populations les plus vulnérables (réfugiés

syriens en Turquie, personnes en situation de handicap et personnes déplacées internes en Géorgie). Le groupe AFD pourra notamment travailler avec le secteur financier (banques publiques et privées via Proparco), pour promouvoir la transformation de ce secteur et un modèle de développement plus durable et inclusif.

Les réformes de politiques publiques seront privilégiées pour appuyer les transitions économiques, politiques et sociales, et s'intégreront pleinement dans un processus plus large de convergence vers les normes et pratiques de l'Union européenne (exemple du soutien aux réformes de

la gouvernance économique en Ouzbékistan et en Arménie, des évolutions liées au renforcement de l'État de droit, de la bonne gouvernance et du numérique dans les Balkans occidentaux, etc.). En effet, plusieurs États de la région sont officiellement candidats à l'adhésion à l'UE, ou bénéficient de partenariats rapprochés avec l'UE, aspirant à ce titre

à une modernisation de leurs cadres institutionnels, qu'il s'agira d'encourager. Ces actions du groupe AFD viseront de façon pragmatique à assurer un développement plus durable et équitable, dans tous les grands domaines transversaux d'intervention proposés.

Transitions ciblées : Transition démographique et sociale, Transition économique et financière, Transition politique et citoyenne.

FOCUS PROJET : Prêt de politique publique soutenant l'inclusion socioéconomique des femmes en Albanie

Dans le cadre de l'une de ses premières opérations dans les Balkans occidentaux, en financement parallèle avec la Banque mondiale, l'AFD et Expertise France soutiendront dès 2020 la République d'Albanie vers une croissance plus inclusive et plus équitable. En s'attaquant aux facteurs législatifs et institutionnels qui cloisonnent les opportunités économiques des femmes, le projet contribuera à la réalisation des critères sociaux requis pour l'intégration à l'Union européenne.

FOCUS PROJET : Financement par Proparco d'hôpitaux publics en Turquie via des programmes de partenariat public-privé (PPP)

Inaugurés entre 2017 et 2019, les trois hôpitaux publics des villes d'Adana, Bursa et Elazig ont bénéficié de financements de Proparco en Turquie. Ces projets s'insèrent dans un vaste programme de partenariat public-privé de 22 hôpitaux déployé par le ministère turc de la Santé, et illustrent l'engagement du groupe AFD d'accompagner la Turquie dans sa politique d'amélioration de l'offre publique de santé et d'accès aux soins des populations.

La crise Covid-19 dans la région et les réponses du groupe AFD

Au-delà des conséquences sanitaires, les impacts économiques et sociaux sont importants dans l'ensemble de la région. Plusieurs pays et secteurs sont particulièrement touchés, notamment ceux dépendant :

- des exportations de matières premières (Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Kazakhstan),
- des transferts de migrants (Kosovo, Ouzbékistan, Arménie, Géorgie, Monténégro, Bosnie, Albanie, Serbie),
- des revenus liés au tourisme (Monténégro, Albanie, Géorgie, Arménie, Turquie).

En outre, certains pays connaissaient déjà une situation économique fragile, notamment la Turquie depuis la crise de 2018 et l'Albanie affectée par un tremblement de terre en novembre 2019.

Les États de la région ont mis en place certains filets sociaux ainsi que d'importants programmes de soutien à l'activité économique, en faisant appel pour certains aux institutions financières internationales pour leurs besoins de financement budgétaire additionnels. L'ensemble des agences AFD de la région ont participé à des réunions et groupes de travail avec les autorités locales, les bailleurs de fonds et les acteurs du développement afin de coordonner des pistes de réponse à la crise Covid-19 d'un point de vue sanitaire et économique.

Si l'on considère les trois volets de réponse à la crise (sanitaire, économique et financier, relance économique durable), l'AFD a été peu sollicitée sur la question sanitaire dans la région, mais davantage en réponse aux enjeux économiques et sociaux. Malgré son installation récente, l'AFD est parvenue

à construire une relation de confiance avec les pays de la région et avec les autres partenaires financiers au développement (en particulier Union européenne, Banque mondiale, Banque asiatique de développement et KfW). En raison des conséquences économiques et sociales de cette crise, et du risque que cela puisse entraîner un retard dans la transition bas carbone, il est important que l'AFD poursuive son soutien aux pays de la région dans une optique de relance économique durable, tant socialement qu'écologiquement. D'un point de vue opérationnel, la réponse à la crise Covid-19 se décline de la manière suivante :

- Des prêts de politique publique (PrPP). Il s'agit de contributions supplémentaires à des PrPP en cours d'instruction, ayant de forts co-bénéfices climat et en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds ; ou de nouveaux PrPP orientés sur des dépenses sociales/environnementales en réponse à la crise Covid-19 ;
- Des financements auprès d'institutions financières publiques et privées (via Proparco), qui pourront inclure en partie un volet réponse à la crise Covid-19 via le financement de soutien budgétaire aux municipalités ou aux investissements d'entreprises dans les secteurs particulièrement touchés par la crise ;
- Des réallocations de fonds de projets en cours d'exécution pour financer une réponse à la crise.

Ces réponses aux conséquences de la crise sont proposées par l'AFD en concertation avec les postes diplomatiques et ministères, et en cohérence avec les axes stratégiques développés précédemment.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through or near the characters.

3.

**AGIR AU NIVEAU RÉGIONAL
ET PARTENARIAL**

Le groupe AFD privilégie la voie partenariale pour ses interventions dans la région, en ligne avec ses objectifs plus globaux présentés dans son plan d'orientation stratégique. Cependant, peu d'initiatives transnationales pérennes rassemblent l'ensemble des territoires couverts par la DR, et

plusieurs États de la région entretiennent des relations politiques conflictuelles. Dans ce contexte, la dynamique partenariale représente pour le groupe AFD un enjeu en soi ainsi qu'un moyen de soutenir les objectifs stratégiques de développement de la région.

3.1. RENFORCER LES SYNERGIES AVEC LES ACTEURS DE « L'ÉQUIPE FRANCE »

Avec les postes diplomatiques, le groupe AFD contribue à la mise en œuvre de la politique française de développement et de solidarité internationale dans la région. Il s'emploie à mettre en réseau les acteurs publics et privés français (en lien notamment avec Business France et le MEDEF) et à les informer des projets financés dans la région et même au-delà, par les directions régionales voisines. En déclinaison des conventions partenariales pouvant exister au niveau central et des attentes élevées de nos contreparties, en termes d'expertise, le Groupe propose des solutions intégrées, valorisant les partenariats et les savoir-faire français, à l'instar de ce qui a été fait avec Expertise France et EDF en Géorgie, avec l'ANACT sur l'égalité femmes-hommes et l'ONF sur la forêt en Turquie et qui pourrait être étendu à d'autres partenariats à mettre en place. Ces activités pourront donner lieu à des conférences ciblées. Cette approche nécessite une démarche active et un investissement à moyen terme pour construire une offre d'experts français connaissant déjà la région (offre parfois limitée) ; l'outil FEXTE pourra utilement contribuer à cette démarche. En effet et à titre d'exemple, en 2019 le taux de participation⁹ des entreprises françaises aux appels d'offres internationaux pour des marchés financés par l'AFD dans la région couverte par la DR Eurasie n'était que de 21 % (contre 55 % en moyenne dans les États étrangers). Les retombées économiques du fait des opérations de l'AFD sont par ailleurs plus larges que les seuls marchés directs. Les jumelages financés par l'Union européenne et les synergies entre l'AFD et Expertise France ou le FFEM pourront également être explorés comme sources de développement de l'expertise dans les secteurs d'intérêt partagé. Le FFEM n'a pas, à ce jour, de projets spécifiques à la région en cours d'exécution¹⁰, cependant compte tenu des nombreux objectifs stratégiques partagés, des synergies seront recherchées, le FFEM pouvant s'inscrire dans la région en soutien d'innovations pour l'environnement et le développement des projets de l'AFD.

La Direction régionale Eurasie apparaît comme l'échelon pertinent favorisant ces synergies au sein du groupe AFD (production de connaissance, capitalisation et mutualisation des expériences). Plus largement, il pourra s'agir de procéder au recrutement d'experts sectoriels ou de consultants dans le cadre de programmes régionaux d'assistance technique ou de recherche, éventuellement sur fonds européens ou via les outils FEXTE et FAPS. L'action du groupe AFD dans une région aux pays de développement relativement avancé pourra être source d'innovations et d'apprentissages pour le groupe AFD et les autres pays.

FAPS et FEXTE

Des financements d'études, d'amorçage et de suivi des projets (notamment au titre du **FAPS, Fonds d'appui à la préparation et au suivi de projet**) permettent le financement des études de faisabilité et de préparation des projets et l'accompagnement des maîtrises d'ouvrage ou le renforcement des capacités aux plans institutionnel, organisationnel et fonctionnel, à destination des États mais également des entreprises publiques.

De la même façon, des subventions sont accordées via le **FEXTE (Fonds d'Expertise Technique et d'Échange d'Expérience)**, qui finance des programmes de coopération technique et des études de préparation de projet. Ce fonds est destiné à répondre aux demandes et besoins d'expertise et d'expériences françaises des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement, qu'il s'agisse des autorités centrales, de collectivités locales ou d'entreprises publiques.

⁹ Taux de participation : montant des marchés internationaux sur lesquels s'est positionnée l'offre française / montant des marchés internationaux (appels d'offres internationaux seulement).

¹⁰ Un projet démarré en 2018 sur la gestion intégrée et durable des territoires littoraux, insulaires et marins en Méditerranée dont l'Albanie et la Turquie font partie.

3.2. RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC L'UE ET CHERCHER DES COMPLÉMENTARITÉS AVEC LES BAILLEURS HISTORIQUEMENT PRÉSENTS

La DR Eurasie a la particularité d'intervenir dans plusieurs États engagés dans un processus de rapprochement européen et qui sont éligibles aux fonds de l'Instrument d'aide de préadhésion (IPA). L'ensemble des pays est également associé à différents programmes européens de coopération renforcée (Partenariat oriental et Voisinage Est dans le Caucase, IFCA en Asie Centrale, CIBO dans les Balkans occidentaux, etc.). L'Union européenne est d'une manière générale un acteur majeur du développement dans l'ensemble de la région, notamment en dons¹¹, avec des relations différenciées selon les pays, par exemple fortes et privilégiées en Géorgie (l'un des principaux pays bénéficiaires de fonds européens par habitant), et plus distantes avec l'Azerbaïdjan. Pour le groupe AFD, institution française et européenne, qui partage des orientations stratégiques communes avec la Commission européenne (notamment les « *Green Deals* »), la coopération avec l'UE est essentielle dans la région. En s'appuyant sur les expériences réussies de gestion de fonds délégués de l'UE (Turquie, Ouzbékistan, Géorgie), et en favorisant une réponse coordonnée au niveau de l'Équipe France, le partenariat renforcé sera recherché à la fois sur le terrain, entre les agences et délégations, et aux niveaux centraux grâce à des initiatives thématiques et sectorielles communes, autant que possible régionales. Cette réponse coordonnée se traduit notamment dans le cadre de la révision de la stratégie d'attribution des fonds européens (budget 2021-2027), pour laquelle le groupe AFD et l'Équipe France coordonnent leurs propositions (positionnement au sein des « *Team Europe Initiatives* » de DEVCO) et aspirent à être en capacité de répondre aux appels d'offres émis par les différentes directions générales de la Commission.

Dans une région où la présence de l'AFD est récente et moins importante par le montant de ses engagements que celle de nombreux autres bailleurs de fonds, le réflexe partenarial et la recherche de complémentarité sont des opportunités d'accroître l'effet de levier de l'intervention du groupe AFD ainsi que son activité.

Le positionnement stratégique de l'AFD dans la région est en effet marqué par l'écosystème des bailleurs de fonds historiquement présents. Intervenant quasi-exclusivement en prêts, les principales institutions financières de développement sont la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale (BM), la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque du Conseil de l'Europe (CEB), et dans une moindre mesure le nouvel arrivant qu'est la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB¹²). D'autres institutions bilatérales (KfW, JICA) jouent également un rôle important. La plupart des bailleurs investissent sur les infrastructures publiques et le développement économique avec un accent sur les projets nécessitant des financements de grandes infrastructures ou recherchant un fort impact environnemental, social et de réforme institutionnelle.

Des institutions telles que la BEI et la BERD sont prépondérantes dans les Balkans (autour de 5 Mds€ d'engagements respectifs en Serbie depuis les années 2000) ou en Turquie (avec plus d'un milliard d'euros d'engagements annuels pour la BERD¹³) ; la BAsD est un acteur majeur dans le Caucase et en Asie Centrale, principalement concentré sur les infrastructures, notamment de transport (routes et plus récemment ferroviaire), l'eau et l'énergie, et dans une moindre mesure les secteurs financiers ou de la gouvernance.

La Banque mondiale est présente en Turquie depuis les années 1950, et dans le reste de la région depuis les années 1990. Elle demeure l'un des principaux bailleurs de référence, tant par les montants engagés que par la diversité des secteurs couverts et l'appui aux réformes économiques, sociales et sectorielles. La Banque mondiale s'est montrée particulièrement ouverte à coopérer avec l'AFD lors du démarrage des opérations de l'Agence dans la région (Caucase et Balkans notamment).

¹¹ À titre d'exemple, avec 300 M€ par an de fonds de l'Instrument de préadhésion, l'UE est le premier bailleur en dons en Turquie.

¹² AIIB est notamment active en Turquie et en Asie Centrale via des infrastructures d'énergie et de transports, dans une moindre mesure dans le Caucase, et à l'avenir potentiellement dans les Balkans.

¹³ La BEI a gelé ses nouveaux engagements souverains depuis 2019 en Turquie, mais avait engagé depuis 2000 plus de 27 Mds€.

Les coopérations autour de sujets de politiques publiques sectorielles (environnement, énergie, protection sociale, etc.) entre l'AFD, un bailleur de fonds et les ministères des finances des pays bénéficiaires sont des modalités pertinentes pour soutenir nos objectifs communs et répondre aux besoins des États partenaires, tout en assurant la visibilité de la France et la valeur ajoutée de l'AFD. Les opportunités de cofinancements sont recherchées (en particulier avec les principaux partenaires actuels que sont la Banque asiatique de Développement, la KfW ou la Banque mondiale), permettant un effet de levier ou une introduction sur de nouveaux secteurs et pays d'intervention. Le groupe AFD assurera un rôle de chef de file sur quelques projets emblématiques : prêts de politique publique en faveur du climat, projets favorisant l'égalité femmes-hommes.

Enfin, l'AFD travaillera en partenariat avec les institutions financières de la région :

- les deux membres actifs d'IDFC : TSKB en Turquie et BSTDB – la Banque de Commerce et de Développement de la Mer Noire qui compte cinq États membres dans lesquels l'AFD a un mandat d'intervention,
- les banques publiques de développement avec lesquelles la coopération sera à poursuivre (en Turquie, en Arménie) ou à développer (au Monténégro, en Ouzbékistan), car ces institutions ont un rôle clé à jouer dans la réorientation et la facilitation des financements en faveur d'un développement durable.

3.3. CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DES STRUCTURES ET INITIATIVES RÉGIONALES

Dans la zone couverte par la DR Eurasie, les structures et initiatives régionales globales sont peu nombreuses, et bien souvent davantage organisées autour d'un ou plusieurs sous-ensembles régionaux : Balkans occidentaux, Sud-Caucase, Asie centrale, Turquie. L'initiative des nouvelles routes de la soie terrestres chinoises fait ici figure d'exception, puisque les différents financements qu'elle porte se complètent dans le cadre d'une stratégie à l'échelle de l'espace eurasiatique, en associant parfois différents pays dans le cadre de projets transfrontaliers. Le groupe AFD s'efforcera, lorsque c'est pertinent et possible, d'influer sur cette initiative ou ses composantes afin de les faire converger vers les objectifs de soutenabilité, notamment environnementaux et sociaux, portés par la France et l'Union européenne. De manière plus générale, la gestion transfrontalière des ressources et des infrastructures apporterait une vraie valeur ajoutée. En bénéficiant de l'expérience de l'intégration européenne, de la gestion intégrée d'infrastructures et de marchés, le groupe AFD contribuera au renforcement des structures et initiatives régionales existantes et futures.

En lien avec les priorités sectorielles et stratégiques, il s'agira de consolider les partenariats prioritaires et structurants, notamment auprès de banques régionales (par exemple la BSTDB), d'initiatives régionales (plateforme CAREC en Asie Centrale et dans le Caucase autour de la Banque asiatique de Développement), de problématiques sectorielles (gestion de l'eau, des fleuves et bassins versants, des mers et littoraux, transport et connectivité), ainsi que de futurs projets d'intégration régionale.

À cet égard, une attention particulière sera apportée aux projets et initiatives liés aux enjeux de connectivité, lorsque ceux-ci permettent la réduction des émissions de GES ou favorisent l'adaptation au changement climatique, ou qu'ils renforcent la dynamique partenariale. L'exemple réussi des projets de modernisation du tronçon azerbaïdjanais de la ligne ferroviaire Azerbaïdjan-Géorgie-Turquie, soutenus par l'AFD et la Banque asiatique de Développement, permet d'illustrer le type de coopérations promouvant la connectivité.

4.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

4.1. ADOPTER DES MODALITÉS D'INTERVENTION ADAPTÉES AUX OBJECTIFS CLIMATIQUES ET AUX CONTEXTES LOCAUX

L'intervention du groupe AFD dans la région s'attachera à allier croissance du portefeuille (afin de concourir à l'objectif d'APD de 0,55 % du RNB en 2022) et diversification géographique, respect des engagements du Groupe (avec notamment la recherche de co-bénéfices climat et de co-bénéfices Genre¹⁴) et adaptation aux contextes locaux.

Pour ce faire, le groupe AFD constitue un réseau de relations et partenaires variés dans les secteurs ciblés (banques, municipalités, ministères, entreprises). En raison des caractéristiques des pays de la région (aucun PMA, majorité de PRITS), l'instrument d'intervention privilégié est le crédit, car les ressources en subventions (issues du budget de l'État – programme 209) accessibles sont limitées, et destinées à financer des prestations d'études, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de renforcement de capacités, ou d'assistance technique, en préparation de projets, ou accompagnement de leur réalisation.

Le groupe AFD s'attachera à rechercher un équilibre entre financement direct de projets d'investissement, prêts de politique publique et financements intermédiés (lignes de crédit bancaires).

Parmi les instruments utilisés, le prêt de politique publique (PrPP) revêt une importance particulière, puisqu'il permet d'intervenir dans les domaines prioritaires identifiés, et d'allier réformes sectorielles et appui à la convergence des normes, à travers des dialogues de politique publique de long terme. Grâce à des matrices de politique publique ambitieuses, démontrant une capacité d'exercer une influence sur les choix de politique publique, l'AFD s'attache à produire des PrPP qui mettent en avant l'additionnalité de l'aide et de l'expertise française en appui aux réformes financées. Afin de peser davantage dans les dialogues de politique publique, les PrPP en cofinancement avec d'autres bailleurs peuvent également s'avérer efficaces, le montant du financement de l'AFD devant alors être significatif dans le cofinancement ou permettre à l'AFD de participer au dialogue de politique publique et d'apporter de la valeur

ajoutée dans la définition de la matrice en introduisant des mesures cohérentes avec les réformes souhaitées par l'AFD. Le PrPP est par ailleurs un instrument bien adapté à des interventions de type contracyclique en temps de crise, ainsi que l'a démontré l'usage fait en 2020 pour répondre aux besoins budgétaires induits par la pandémie Covid-19.

De manière indicative, et compte tenu de l'objectif de diversification et d'équilibre du portefeuille en faveur de projets d'investissements, la part des PrPP pourrait représenter autour de 35 % des autorisations annuelles dans la région à partir de 2020 (contre une moyenne de 50 % en 2018-2019), le reste de l'activité se composant de projets d'investissement, de lignes de crédit bancaires, et de délégations de fonds européens. Le groupe AFD s'attache en outre à proposer des solutions d'expertise (assistance technique), à forte valeur ajoutée, pour répondre aux attentes élevées des contreparties, qui disposent déjà de capacités analytiques et techniques bien établies. Le Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) et le Fonds d'appui à la préparation et au suivi de projet (FAPS) jouent un rôle clé, puisqu'ils permettent de financer des programmes de coopération technique et des études de préparation de projet en promouvant l'expertise française dès que faire se peut, dans le respect des règles de passation des marchés. Dans une DR de création récente, rassemblant des agences elles-mêmes très jeunes, ces deux guichets sont indispensables à l'ensemencement du courant d'affaires futur.

Par ailleurs, l'AFD pourra développer la production de connaissance comme levier sur les enjeux climat à travers des études (analyse des dimensions atténuation comme adaptation au changement climatique), des conférences et le dialogue de politique publique. Ces activités de production de connaissance seront portées prioritairement sur budget propre. Cette approche pourra permettre au Groupe de se positionner au niveau opérationnel et d'accompagner les partenaires.

¹⁴ Objectif 1 : 50 % (en volume d'engagements annuels) des opérations AFD relevant du périmètre de la redevabilité sur le genre devront, à l'horizon 2022, intégrer des objectifs (secondaires-CAD 1 ou principaux-CAD 2) visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.

Objectif 2 : à l'horizon 2022, 700 M€ (en volume d'engagements annuels) des opérations financées par l'AFD devront intégrer des objectifs principaux (CAD 2) visant la réduction des inégalités femmes-hommes.

FOCUS PROJET : Utilisation du FEXTE en soutien à la protection sociale en Géorgie

En novembre 2018, l'AFD a accordé un prêt de politique publique de 35 M€ – la première tranche d'un programme tri annuel – pour appuyer les réformes en cours dans les domaines de la protection sociale, de la santé et de l'assistance aux déplacés internes. Sur l'ensemble de ces volets, l'AFD finance par un FEXTE un programme d'assistance technique de 1M€, mis en œuvre par Expertise France.

L'utilisation des subventions européennes (pouvant inclure des opérations de mixage prêts/dons) est un enjeu central pour la Direction régionale Eurasie, et dans une logique partenariale. Le groupe AFD s'efforce, de manière générale, de rechercher et intégrer l'aide européenne en gestion déléguée aux réformes et projets appuyés dans la région.

FOCUS PROJET : Gestion de fonds délégués européens dans le cadre du programme de soutien financier aux réfugiés syriens de Turquie (FRiT)

En réponse à la crise des réfugiés syriens, l'AFD gère deux délégations de fonds dans le cadre de la facilité européenne pour les réfugiés en Turquie (FRiT). Ces fonds sont destinés à la construction d'un hôpital public de 250 lits dans la ville de Dörtyol d'une part (40 M€), et à des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans 8 municipalités proches de la frontière syrienne et accueillant des proportions élevées de réfugiés d'autre part (150 M€). Au total, 700 000 personnes verront leur accès à l'eau amélioré tandis que 1,5 million bénéficieront d'un accès amélioré à l'assainissement.

4.2. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Sur cinq ans, entre 2016 et 2020, le groupe AFD a autorisé un peu plus de 3,4 Mds€ de financements dans la région, dont 2,65 Mds€ pour l'AFD et 0,76 Md€ pour Proparco. La croissance de l'activité du groupe AFD dans la région est forte depuis l'obtention des nouveaux mandats et l'ouverture d'agences locales. En 2019, les engagements pour l'AFD seule représentaient 680 M€. Les octrois s'élèveront à un peu plus de 900 M€ en 2020, marquant une nouvelle croissance de l'activité alors même que le contexte d'intervention est historiquement difficile, du fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En cohérence avec la consolidation de l'activité de l'AFD dans la région, les perspectives d'activité pour les quatre prochaines années pourraient s'établir autour de 900 M€ par an d'engagements (niveau semblable aux engagements 2020), soit autour de 4,5 Mds€ d'engagements de 2020 à 2024.

Plusieurs éléments pourraient cependant compliquer l'atteinte de ces objectifs : réduction des engagements de prêts souverains et non souverains dans un ou plusieurs pays de la région due à la détérioration de la situation macroéconomique ou (géo)politique, atteinte des limites vis-à-vis de certaines contreparties ou de certains secteurs, limites à l'accès à de nouvelles délégations majeures de fonds européens. En outre, il demeure des incertitudes sur le rythme de développement des interventions de l'AFD dans

des pays où, malgré son mandat, elle n'opère pas encore (souverain au Kazakhstan, certains pays des Balkans occidentaux).

Enfin, le groupe AFD s'emploiera à diversifier ses opérations, compte tenu du risque de concentration et d'atteinte de limites opérationnelles dans certains pays et secteurs (notamment vis-à-vis du secteur bancaire et de contreparties municipales en Turquie) ; et il accordera une attention renforcée au suivi des restes à signer et restes à verser.

“

La croissance de l'activité du groupe AFD dans la région est forte depuis l'obtention des nouveaux mandats et l'ouverture d'agences locales. Les perspectives d'activité pour les quatre prochaines années pourraient s'établir autour de 900 M€.

4.3. CADRE DE REDEVABILITÉ ET DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

L'action de la Direction régionale Eurasie répond aux défis des pays de la région, au mandat qui lui est donné comme déclinaison du POS du groupe AFD, ainsi qu'aux objectifs spécifiques au département Orient. Pour permettre, tout au long et à l'issue de la période couverte, d'évaluer les efforts et progrès réalisés, à l'aune des objectifs retenus, la Direction régionale s'appuiera sur plusieurs indicateurs financiers et

non financiers au sein d'un dispositif plus large de redevabilité. Conçus pour piloter l'activité du Groupe, et pour certains d'entre eux tirés du cadre de suivi-évaluation des ODD de l'ONU, ces indicateurs, détaillés ci-dessous, se déclinent en trois grands thèmes principaux : (i) pilotage financier ; (ii) suivi des objectifs liés au mandat (indicateurs du POS) ; (iii) suivi des priorités d'action (indicateurs agrégables).

(i) Pilotage financier (en M€)
Engagements
Signatures
Versements

(ii) Suivi des objectifs liés au mandat
Part des engagements en co-bénéfice climat (en % du volume d'engagement total)
Part des signatures en co-bénéfice climat (en % du volume de signature total)
Part des engagements en co-bénéfice genre (en % du volume d'engagement total)
Part des signatures en co-bénéfice genre (en % du volume de signature total)
Part des engagements en cofinancement (en % du volume d'engagement total)
Part des fonds délégués (en % du volume d'engagement total)

(iii) Suivi des priorités d'action
a) Résiliences et adaptations urbaines
Nombre de personnes bénéficiant d'une amélioration des services essentiels (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets)
Nombre de structures intervenant dans le secteur urbain ayant bénéficié d'un renforcement de capacités
Nombre de personnes bénéficiant d'un accès amélioré à un transport durable urbain
b) Gestion durable des territoires et préservation des ressources naturelles
Superficies bénéficiant de programmes de conservation/ restauration de la biodiversité (hectares)
Superficies bénéficiant de programmes de gestion durable des ressources et/ou du foncier (hectares)
Économies d'eau potable (m ³ /an)
c) Soutien à la transition énergétique
Nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées (Mégawatt)
Puissance énergétique renouvelable ou récupérée financée (Mégawatt)
Consommation d'énergie économisée (GWh/an)
d) Modèles économiques et politiques soutenables et inclusifs
Nombre d'institutions bénéficiaires d'action de renforcement de capacité (Nb institutions)
Nombre de personnes bénéficiant d'une meilleure protection sociale (Nb personnes)
e) Suivi du partenariat pour le développement avec les acteurs économiques français
Taux de participation, soit la part (en volume) des marchés liés aux financements AFD ayant fait l'objet d'un appel d'offres international qui ont donné lieu au dépôt d'au moins une offre française (%)

A decorative graphic consisting of several overlapping, concentric orange spiral lines that originate from the top left and curve towards the bottom right, framing the central text.

5.

ANNEXES

ANNEXE 1. SCHÉMA LOGIQUE

d'intervention du groupe AFD dans les pays couverts par la DR Eurasie



ANNEXE 2. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PAYS D'INTERVENTION COUVERTS PAR LA DR EURASIE

Pays/ Indicateurs	Superficie ('000 km ²)	Population (M.) – 2018/1990	Population rurale (% de la population totale) – 2018/1990	Population de moins de 25 ans (% de la population totale) – 2015/1990	Taux de participation des femmes à la population active (% de la population féminine âgée de 15 ans et plus) – 2019/1990	RNB en volume (MD USD) – 2019	RNB/Habitant – Méthode Atlas (USD) – 2019	Classification CAD	Indice de développement humain (Rang, sur 189 pays) – 2018	Croissance du RNB (%) – 2019 / Moyenne 2010-2018	Dette publique (% du RNB) – 2019/2010	Dépendance aux matières premières (>60 % des exportations totales) – 2013-2017	Détention d'un compte dans une institution financière formelle (% de la population de 15 ans et +)
ALBANIE	27	2,9/3,3	40/64	35/52	56/58	15,4	5240	PRITS	69	3,0/2,7	64,9/57,7	Non	39
ARMENIE	28	3,0/3,5	37/33	34/46	56/52	13,4	4680	PRITI	81	6,0/4,1	50,1/33,8	Minerais, métaux	45
AZERBAIDJAN	83	9,9/7,2	44/46	40/52	69/56	47,2	4480	PRITS	87	2,7/1,5	18,6/5,0	Pétrole	29
BOSNIE-HERZEGOVINE	51	3,3/4,5	52/61	28/41	45/46	20,1	6150	PRITS	75	2,8/1,9	32,5/40,8	Non	59
GEORGIE	69	3,7/4,8	41/45	32/40	64/61	15,9	4740	PRITI	70	4,6/4,8	52,0/42,4	Non	61
KAZAKHSTAN	2700	18,3/16,3	43/44	42/48	74/72	170,3	8810	PRITS	50	3,8/4,5	21,1/10,7	Pétrole	59
KOSOVO	11	1,8 / 1,9	N/A	N/A	N/A	8,0	4640	PRITI	N/A	4,2/3,5	20,5/5,9	N/A	52
MACEDOINE DU NORD	25	2,1/2,0	42/42	31/43	52/48	12,7	5910	PRITS	82	3,2/2,4	40,9/24,1	N/A	77
MONTENEGRO	13	0,6/0,6	33/52	32/42	54/51	5,4	9010	PRITS	52	3,0/2,7	74,8/45,0	Minerais, métaux	68
OUZBEKISTAN	425	33,0/20,5	50/59	48/60	57/51	60,5	1800	PRITI	108	5,5/7,0	24,8/7,0	Minerais, métaux	37
SERBIE	87	7,0/7,6	44/50	29/39	60/54	51,5	7020	PRITS	63	3,5/1,7	49,5/41,2	Non	71
TURQUIE	770	82,3/53,9	25/41	42/55	38/36	743,7	9610	PRITS	59	0,2/6,4	30,8/40,1	Non	68

Source : ONU, FMI, BM, CNUCED.

ANNEXE 3. INDICATEURS CLIMAT DES PAYS D'INTERVENTION COUVERTS PAR LA DR EURASIE

Pays/ Indicateurs	Emissions GES/habitant (tCO ₂ eq)	Rang émission de CO ₂ (205 pays)	Rang de vulnérabilité (NDGAIN)	Intensité énergétique 2018 (tep/1000 USD 2015) – France = 0,1	Taux d'indépendance énergétique	Production primaire d'énergie	Mix énergétique (consommation primaire d'énergie) – 2016	Production d'électricité par source – 2016	Consommation finale d'énergie (par secteur) – 2016	Principaux risques liés au climat	Risques résilience
ALBANIE	2,7	122 ^e	74 ^e	0,2	85%	Pétrole (56%), renouvelable (28%), biomasse (10%)	Pétrole (57%)	100% hydro	Transport (43%), résidentiel et tertiaire (33%), industrie (23%)	Crues, inondations, glissements de terrain, feux de forêt (élevé), pénuries d'eau, chaleurs extrêmes (modéré)	Agriculture et sécurité alimentaire (élevé), écosystème, habitat et infrastructures (moyen)
ARMENIE	2,6	124 ^e	60 ^e	0,3	37%	Renouvelable (60%), biomasse (20%), hydro (20%)	Gaz (55%), renouvelables (26%), pétrole (11%), autre (8%)	Gaz (35%), nucléaire (33%), hydro (32%)	Résidentiel (37%), transport (26%), tertiaire (21%), industrie (16%)	Crues, inondations urbaines, glissements de terrain, feux de forêt (élevé), chaleurs extrêmes (modéré)	Agriculture et sécurité alimentaire, eau, santé, écosystèmes, habitat, infrastructures (moyen)
AZERBAIDJAN	5,5	67 ^e	72 ^e	0,3	100%	Pétrole (72%), gaz (28%)	Gaz (66%), pétrole (32%), autre (2%)	Gaz (85%), hydro (8%), pétrole (6%), biomasse (1%)	Résidentiel (40%), transport (25%), industrie (25%), autre (10%)	Crues, inondations urbaines, glissements de terrain, chaleurs extrêmes, feux de forêt (élevé)	Agriculture et sécurité alimentaire, eau, santé, écosystèmes, habitat, infrastructures (moyen)
GEORGIE	3,1	104 ^e	44 ^e	0,3	29%	Hydro (63%), biomasse (31%), charbon (6%)	Gaz (39%), pétrole (31%), énergie renouvelable et autre (16%), biomasse (8%), autre (6%)	Hydro (81%), gaz (19%)	Transport (33%), résidentiel (30%), industrie (23%), tertiaire (14%)	Crues, inondations urbaines, glissements de terrain, chaleurs extrêmes, feux de forêt (élevé)	Agriculture et sécurité alimentaire, santé, écosystèmes, habitat, infrastructures (moyen)

Source : Fiches climat AFD, Enerdata, Agence internationale de l'énergie.

Pays/
Indicateurs

Emissions GES/habitant (tCO ₂ eq)	Rang émission de CO ₂ (205 pays)	Rang de vulnérabilité (NDGain)	Intensité énergétique 2018 (tep/1000 USD 2015) – France = 0,1	Taux d'indépendance énergétique	Production primaire d'énergie	Mix énergétique (consommation primaire d'énergie) – 2016	Production d'électricité par source – 2016	Consommation finale d'énergie (par secteur) – 2016	Principaux risques liés au climat	Risques résilience
--	---	--------------------------------	---	---------------------------------	-------------------------------	--	--	--	-----------------------------------	--------------------

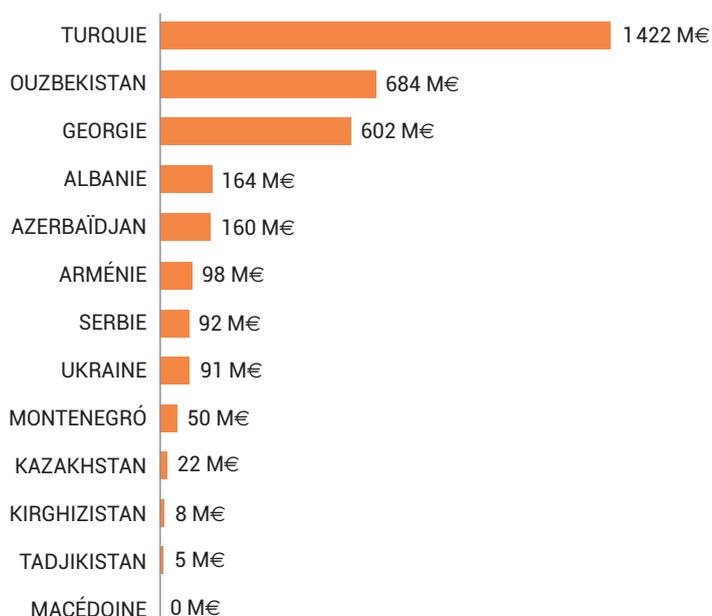
KAZAKHSTAN	21,3	22 ^e	40 ^e	0,4	100%	Pétrole (50%), gaz (27%), charbon (36%)	Charbon (41%), gaz (35%), pétrole (20%), autre (4%)	Charbon (71%), gaz (18%), hydro (11%), pétrole (1%)	Industrie (53%), résidentiel (19%), transport (14%), tertiaire (11%), autre (3%)	Crues, inondations urbaines, glissements de terrain, pénuries d'eau, feux de forêt (élevé), chaleurs extrêmes (moyen)	Agriculture et sécurité alimentaire, écosystèmes, habitat (moyen)
MACEDOINE DU NORD	5,9	110 ^e	53 ^e	0,2	45%	Charbon (65%), hydro (16%), biomasse (16%)	Pétrole (40%), charbon (31%)	Charbon (52%), hydro (34%), gaz (10%)	Transport (34%), industrie (29%), résidentiel (25%), services (10%)	Crues, inondations urbaines, feux de forêts (élevé), pénuries d'eau et chaleurs extrêmes (modéré)	Agriculture et sécurité alimentaire, santé, écosystèmes, habitat, infrastructures (moyen)
MONTENEGRO	6	146 ^e	57 ^e	0,2	68%	Charbon (46%), biomasse (30%), hydro (24%)	Pétrole (32%), charbon (31%), biomasse (18%), électricité (16%)	Hydro (58%), charbon (42%)	Résidentiel (37%), transports (31%), industrie (21%), services (11%)	Crues, inondations urbaines, feux de forêt (élevé), pénuries d'eau, inondations côtières, séismes, chaleurs extrêmes, glissements de terrain (modéré)	Agriculture et sécurité alimentaire, santé, écosystèmes, habitat (moyen)
Ouzbékistan	6,1	37 ^e	97 ^e	0,5	100%	Gaz (93%), pétrole (4%), autre (3%)	Gaz (88%)	Gaz (76%), hydro (20%), charbon (4%)	Résidentiel (40%), industrie (29%), tertiaire (9%), autre (22%)	Crues, inondations urbaines, glissements de terrain, pénuries d'eau, chaleurs extrêmes, feux de forêt (élevé)	Agriculture et sécurité alimentaire, eau, écosystèmes, habitat (moyen)
Serbie	N/A	66 ^e	70 ^e	0,4	71%	Charbon (68%), pétrole (10%), biomasse (10%), hydro (9%)	Charbon (52%), pétrole (24%), gaz (12%)	Charbon (70%), hydro (29%)	Industrie (36%), résidentiel (31%), transports (22%)	Crues, inondations urbaines, feux de forêt (élevé), séismes, pénuries d'eau, chaleurs extrêmes (modéré)	Agriculture et sécurité alimentaire, santé, écosystèmes, habitat, infrastructures (moyen)
Turquie	4,1	17 ^e	47 ^e	0,2	N/A	N/A	N/A	Charbon (34%), renouvelable (33%), gaz (32%), pétrole (1%)	Industrie (36%), transport (24%), résidentiel (22%), autre (18%)	Crues, inondations urbaines, inondations côtières, stress hydriques, glissements de terrain, vagues de chaleur, feux de forêt (élevé)	Agriculture et sécurité alimentaire (élevé), eau, santé, écosystèmes, infrastructures (moyen)

Source : Fiches climat AFD, Enerdata, Agence internationale de l'énergie.

ANNEXE 4. BILAN DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AFD EN EURASIE 2016-2020

Total autorisations	3 400 M€
Dont Proparco	756 M€
Total autorisations à co-bénéfices climat	1 858 M€
Total autorisations à co-bénéfices genre (2018-2020)	521 M€
Total du coût-État mobilisé	140 M€
<hr/>	
Total versements	2 451 M€
Dont Proparco	524 M€

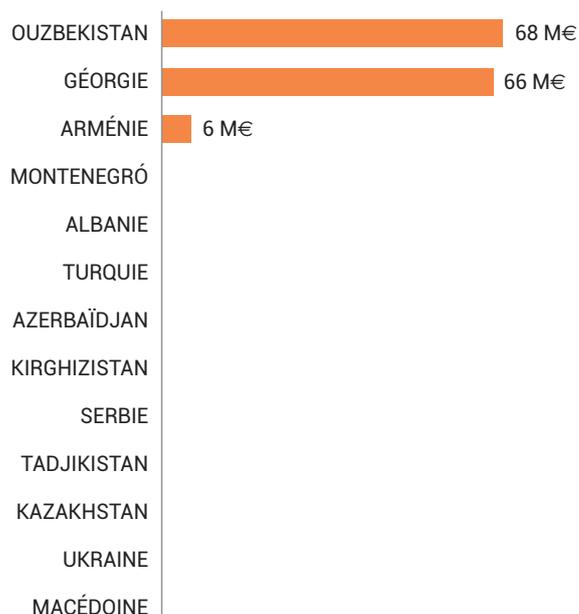
**Autorisations du Groupe par pays
2016 à 2020**



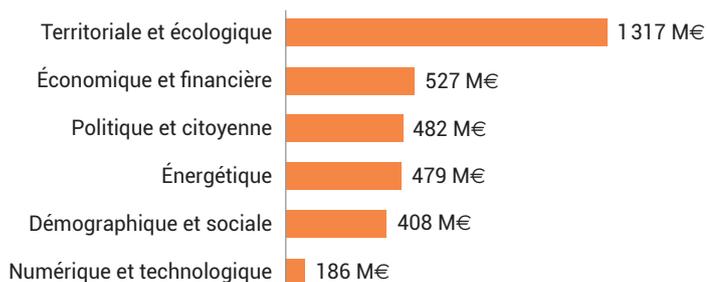
**Autorisations du Groupe par instrument
2016 à 2020**



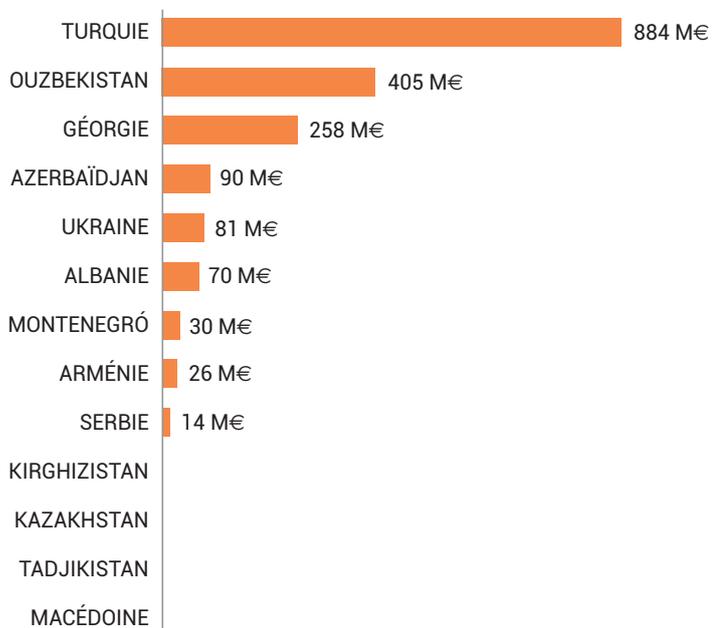
**Coût-État mobilisé
2016 à 2020**



**Autorisations du Groupe par « Transition »
2016 à 2020**



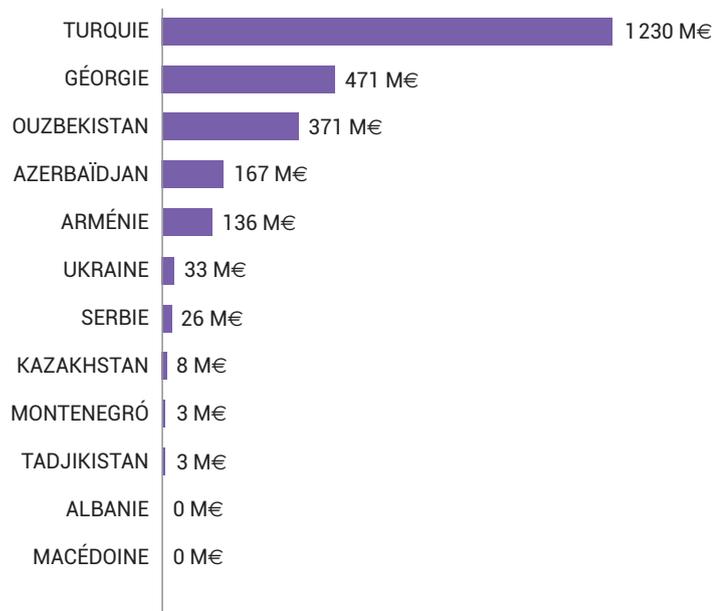
Autorisations à co-bénéfice climat 2016 à 2020



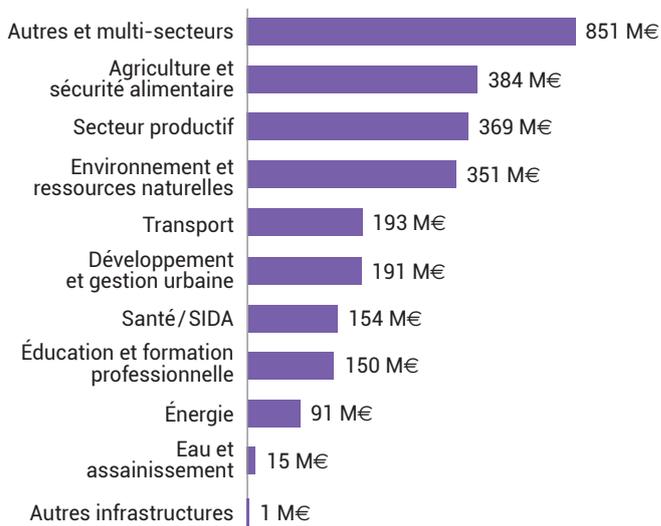
Autorisations à co-bénéfice genre 2018 à 2020



Versements du Groupe par pays 2016 à 2020



Versements du Groupe par secteur 2016 à 2020



Les projets multi-pays ne sont pas pris en compte dans cette annexe.

LISTE DES SIGLES

AFD : Agence française de développement

ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

APD : Aide publique au développement

BAsD : Banque asiatique de développement

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BRI : *Belt and Road Initiative*

BSTDB : Banque de Commerce et de Développement de la Mer Noire

CAD : Comité d'aide au développement de l'OCDE

CAREC : *Central Asia Regional Economic Cooperation Program*

CIBO : Cadre d'investissement pour les Balkans occidentaux

CICID : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

DG DEVC0 : Direction générale de la coopération internationale et du développement (Commission européenne)

DR : Direction régionale Eurasie

FAPS : Fonds d'Appui à la Préparation et au Suivi des Projets

FEXTE : Fonds d'expertise et de transferts d'expérience

FFEM : Fonds français pour l'environnement

FRiT : *Facility for Refugees in Turkey*, programme de soutien financier aux réfugiés syriens de Turquie

GES : Gaz à effet de serre

IDFC : *International Development Finance Club*

IDH : Indice de développement humain

IFCA : *Investment Facility for Central Asia*

IPA : Instrument d'aide de préadhésion

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

MEDEF : Mouvement des entreprises de France

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

ODD : Objectifs du développement durable

ONF : Office national des forêts

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

POS : Plan d'orientation stratégique

PRITI : Pays à revenus intermédiaires tranche inférieure

PRITS : Pays à revenus intermédiaires tranche supérieure

PrPP : Prêt de politique publique

RNB : Revenu national brut

UE : Union européenne

Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

